

12 octobre 2021

Son Excellence
António Guterres

Secrétaire général des Nations Unies

Objet: Déclarations relatives aux victimes du choléra en Haïti - Mémoires de Ban Ki-Moon

Votre Excellence,

Nous tenons à souligner votre engagement à réformer le système des Nations Unies dans le but « d'inverser les reculs observés au cours des dernières années en prêtant attention à l'ampleur des droits [...], à leur universalité et à leur indivisibilité, en garantissant la responsabilisation et en tenant compte de la détresse des victimes »[traduction libre]¹. Nous sommes convaincu.e.s que ces efforts sont de la plus haute importance pour renforcer la paix universelle, protéger les populations les plus vulnérables et maintenir le statut des Nations Unies en tant qu'organisation pionnière dans le domaine des droits humains.

Ainsi, nous sommes honoré.e.s de vous adresser cette lettre en votre qualité de Secrétaire général des Nations Unies (SGNU) concernant les récentes déclarations de l'ancien SGNU, Son Excellence Ban Ki-Moon, sur les **victimes de l'épidémie de choléra en Haïti**.

Introduit dans le pays en 2010 par un contingent de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH)², le choléra a depuis infecté plus de 820 000³ personnes et tué entre 10 000⁴ et 30 000⁵ Haïtien.ne.s. En dépit de l'inlassable combat des victimes du choléra et de leurs représentant.e.s qui dure depuis plus de 10 ans, l'Organisation des Nations unies (ONU) a systématiquement nié sa responsabilité juridique, rejeté toutes les demandes d'indemnisation et refusé d'établir la procédure prévue par l'Accord sur le statut de l'opération des Nations Unies en Haïti (SOFA) pour permettre aux victimes d'exercer pleinement leurs droits, dont celui au recours effectif⁶. En 2016, la situation a amené le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté, M. Philip Alston, à qualifier l'approche de l'ONU de « moralement inadmissible, juridiquement indéfendable et politiquement contre-productive »⁷ tout en minant « la crédibilité globale de l'Organisation et [...] l'intégrité du Cabinet du Secrétaire général ».⁸

Depuis 2016, l'ONU a pris plusieurs initiatives pour tenter de répondre aux souffrances et aux pertes subies par les victimes. À ce titre, nous tenons à souligner les excuses

¹ Guterres, A. *Vision Statement for the Selection and appointment of the Secretary-General of the United Nations* (23 mars 2020), En ligne: un.org <

<https://www.un.org/pqa/75/wp-content/uploads/sites/100/2021/03/Letter-PGA-VS.pdf> >.

² Alston, P. Rapport du rapporteur spécial sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, Doc off NU AG, 71e session, Doc UN A/71/40823 (2016), p. 1-2.

³ MSPP, Rapport du Réseau National de Surveillance du Choléra (Janvier 2019), En ligne: mspp.gouv.ht < <https://mspp.gouv.ht/site/downloads/Profil%20statistique%20Cholera%201ere%20SE%202019.pdf> >.

⁴ Ibid.

⁵ AGNU, *Une nouvelle stratégie de lutte contre le choléra en Haïti : Rapport du Secrétaire général*, Doc off AG UN, 71e sess, Doc UN A/71/620

⁶ Alston, P. Rapport du rapporteur spécial sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, Doc off NU AG, 71e session, Doc UN A/71/40823 (2016), p. 1-2.

⁷ Ibid.

⁸ Ibid.

adressées au peuple haïtien par l'ancien SGNU, M. Ban Ki-moon, quant au rôle joué par l'Organisation dans l'épidémie⁹, ainsi que le développement de la *Nouvelle approche contre le choléra en Haïti* et la création du *fonds d'affectation spéciale multipartenaires* (MPTF) pour soutenir financièrement sa mise en œuvre. Bien qu'elles demeurent incomplètes même si mises en oeuvre pleinement et efficacement, ces initiatives « présentaient une opportunité d'amoindrir les torts causés par l'épidémie de choléra, d'aider à reconstruire les vies [...] des victimes du choléra, et de commencer à réparer les dommages à la réputation des Nations Unies et la crédibilité de leurs opérations de maintien de la paix » [traduction libre]¹⁰.

Cependant, comme l'a démontré une étude de faisabilité réalisée par Avocats sans frontières Canada (ASFC) et l'Institut interuniversitaire de recherche et de développement (INURED), malgré ces efforts, les victimes du choléra, particulièrement les plus vulnérables d'entre elles, peinent toujours à se remettre des souffrances importantes causées par l'épidémie, entre autres en ce qui concerne la jouissance des droits à la vie, à la dignité, à l'accès à l'eau et à l'assainissement, à la santé, à l'éducation, à un recours effectif et à la réparation¹¹. En outre, la maladie a affecté de manière disproportionnée les femmes, les enfants et les familles vivant dans la précarité, ce qui a contribué à les marginaliser davantage. En effet, en 2019, ces catégories de personnes avaient été identifiées par les victimes elles-mêmes comme étant les plus durement touchées¹². Devant la perte de milliers de vies humaines, le pays entier et les victimes du choléra pleurent toujours leurs proches et tentent tant bien que mal de se remettre de l'épidémie. En effet, « ces drames, ce sont ceux des enfants dont les opportunités futures ont été considérablement réduites à la suite de la perte d'un parent, des femmes qui sont devenues mères monoparentales après le décès de leur conjoint, des personnes qui continuent à endurer des troubles physiques ou psychologiques et dont l'accès aux soins de santé est limité »¹³.

Ceci est particulièrement vrai dans le contexte de pandémie lié au COVID-19, qui, en portant un « second coup » aux victimes du choléra et à leurs familles, souligne encore davantage l'importance et l'urgence de leur offrir une assistance adéquate.¹⁴ En l'absence d'une assistance adéquate pour les victimes les plus sévèrement touchées, les tragédies subies par les victimes se perpétuent, les revictimisant encore davantage.¹⁵ Dans un contexte d'insécurité croissante, de propagation rapide de variants plus sévères du COVID-19 et de l'accroissement de la fréquence des catastrophes naturelles - comme le séisme du 14 août 2021 -, les victimes du choléra restent exposées de manière disproportionnée aux défis liés aux enjeux de sécurité, de santé publique et climatique. Comme l'a déclaré l'ancien SGNU,

⁹ ONU Info, « Haïti : Ban Ki-Moon présente les excuses de l'ONU et propose un nouveau plan de lutte contre le choléra » (1er décembre 2016), En ligne: UN.org < <http://www.un.org/french/newscentre/>>.

¹⁰ IJDH, *Cholera 9 years on: A New Approach?* (Juin 2020), En ligne: [ijdh.org](http://www.ijdh.org) < <http://www.ijdh.org/wp-content/uploads/2020/06/A4-IDJH-report-EN.pdf> >, p. 12.

¹¹ ASFC, Comment répondre aux besoins des victimes du choléra en Haïti? : Faisabilité d'une approche individuelle d'assistance pour les personnes les plus affectées par la maladie, (2019) En ligne: [asfcanda.ca < https://www.asfcanda.ca/site/assets/files/7187/asfc_etudedefaisabilite_cholera.pdf >](https://www.asfcanda.ca/site/assets/files/7187/asfc_etudedefaisabilite_cholera.pdf), p. 11

¹² *Ibid*, p. 19

¹³ ASFC, Comment répondre aux besoins des victimes du choléra en Haïti? : Faisabilité d'une approche individuelle d'assistance pour les personnes les plus affectées par la maladie, (2019) En ligne: [asfcanda.ca < https://www.asfcanda.ca/site/assets/files/7187/asfc_etudedefaisabilite_cholera.pdf >](https://www.asfcanda.ca/site/assets/files/7187/asfc_etudedefaisabilite_cholera.pdf), p. 12.

¹⁴ UN News, "UN Committed to a brighter future for Haiti, as independent rights experts call for more action on behalf of cholera victims" (30 avril 2020), En ligne: [news.un.org < https://news.un.org/en/story/2020/04/1062962 >](https://news.un.org/en/story/2020/04/1062962).

¹⁵ ASFC, Comment répondre aux besoins des victimes du choléra en Haïti? : Faisabilité d'une approche individuelle d'assistance pour les personnes les plus affectées par la maladie, (2019) En ligne: [asfcanda.ca < https://www.asfcanda.ca/site/assets/files/7187/asfc_etudedefaisabilite_cholera.pdf >](https://www.asfcanda.ca/site/assets/files/7187/asfc_etudedefaisabilite_cholera.pdf), p. 12.

« l'épidémie de choléra continue d'empoisonner les relations entre le peuple haïtien et les Nations unies », et demeure « une tache sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies et sur l'Organisation dans son ensemble » [traduction libre].¹⁶

Non sans surprise, il a été porté à notre attention que, dans ses mémoires intitulés *Resolved: United Nations in a Divided World*, publié le 15 juin 2021, l'ancien SGNU, Son Excellence Ban Ki-Moon, réfère aux victimes du choléra en ces termes :

« J'étais incrédule - non, choqué - quand, en novembre 2011, cinq cents victimes haïtiennes, ainsi que leurs familles, ont intenté un recours collectif contre les Nations Unies et moi-même en tant que Secrétaire général [...]. J'ai pensé que cette action en justice était frauduleuse depuis le début et j'étais indigné chaque fois que je pensais à cette tentative d'extorsion des fonds des Nations Unies. Cet effort a nécessité un soutien financier important et une connaissance du système de justice américain, et il était difficile de croire que le peuple haïtien détournerait des ressources dédiées au soutien de sa propre population [...]. »¹⁷ [traduction libre].

Ces déclarations comprennent de fortes accusations à l'encontre des victimes du choléra et de leurs représentants, notamment de fraude, de tentatives d'extorsion et de détournement des ressources. Ces dernières négligent leur combat inlassable de plus de 10 ans pour la reconnaissance de leurs souffrances, leurs pertes et leurs droits humains, de même que pour leur participation active aux processus décisionnels et à un dialogue plus transparent avec l'ONU concernant leurs besoins en tant que victimes directes de l'épidémie.

L'ancien SGNU, dans ses mémoires, remet en question le droit des victimes du choléra à exercer leurs droits - dont à un recours effectif et à la réparation - et discrédite le travail des avocats de droits humains qui les ont représentées avec diligence au fil des ans. Ce faisant, il contrevient aux normes internationales de droits humains élaborées par l'ONU sur le traitement des victimes,¹⁸ contestant la validité et la crédibilité même des excuses officielles prononcées par l'ancien SGNU en 2016. Des excuses valables et adéquates font en effet partie d'une réponse holistique et multidimensionnelle aux besoins des victimes et à leurs souffrances. Elles visent à promouvoir la recherche de la vérité et de la justice en mettant l'accent sur la responsabilité et la réconciliation.¹⁹ Compte tenu du rôle du SGNU, décrit comme « l'incarnation des idéaux des Nations Unies et porte-parole des peuples du monde, en particulier ceux qui sont pauvres et vulnérables »,²⁰ les déclarations ci-dessus semblent contradictoires venant de la part d'un tel ancien haut fonctionnaire de l'ONU.

À ce titre, les déclarations de l'ancien SGNU Ban Ki-Moon exacerbent les préoccupations en matière de responsabilité et de crédibilité mises en évidence en 2016 par l'ancien Rapporteur spécial, M. Alston, concernant l'approche de l'ONU face au choléra en Haïti,

¹⁶ Ki-moon, B. *Resolved: Uniting Nations in a Divided World*. Columbia, Columbia University Press, 2021, p. 226.

¹⁷ *Ibid*, p. 224.

¹⁸ Voir notamment: AGNU. Principes fondamentaux et directives concernant le droit à un recours et à réparation des victimes de violations flagrantes du droit international des droits de l'homme et de violations graves du droit international humanitaire, Doc off, NU AG, 60e sess, DOC NU A/RES/60/147 (2006), art. 10.

¹⁹ ASFC, Comment répondre aux besoins des victimes du choléra en Haïti? : Faisabilité d'une approche individuelle d'assistance pour les personnes les plus affectées par la maladie, (2019) En ligne: [asfcanada.ca < https://www.asfcanada.ca/site/assets/files/7187/asfc_etudéfaisabilite_cholera.pdf >](https://www.asfcanada.ca/site/assets/files/7187/asfc_etudéfaisabilite_cholera.pdf), p. 36.

²⁰ AGNU, « Le rôle du/de la Secrétaire général/e », En ligne: UN.org < <https://www.un.org/sg/fr/content/the-role-of-the-secretary-general> >.

notamment: le rôle central que jouent la préservation de la légitimité, de la crédibilité et de la capacité de réaction dans le succès des missions de maintien de la paix de l'ONU²¹ ; l'importance pour l'ONU d'adopter une conduite exemplaire afin d'éviter de mettre en péril l'état de droit, de miner sa crédibilité en tant que défenseur de ce respect, et de reproduire « les comportements qu'elle cherche à faire évoluer partout ailleurs »²² ; la nécessité d'éviter d'appliquer une double logique en traitant les violations des droits humains conformément aux piliers de l'Organisation - à savoir la paix et la sécurité, le développement et les droits humains -²³ ; ainsi que l'importance de préserver l'intégrité du Secrétariat général des Nations Unies²⁴. En outre, cela renforce encore la conviction que « l'ONU a fait une croix sur sa responsabilité vis-à-vis de l'épidémie et a relégué les droits de l'homme au rang d'activités de bienfaisance »²⁵, comme l'a souligné l'actuel Rapporteur spécial Olivier de Schutter.

Bien que plusieurs des fausses déclarations faites par l'ancien SGNU sur les démarches judiciaires mentionnées précédemment seront corrigées par l'éditeur dans la prochaine édition, ces modifications n'effaceront pas les révélations quant à sa position sur la responsabilité de l'ONU dans l'épidémie et sur les efforts déployés par les victimes du choléra pour exercer leurs droits, y compris à un recours effectif.

En tant qu'actuel Secrétaire général de l'ONU et porte-parole d'un monde où tou.te.s s'efforcent de surmonter leurs différences et sont prêt.e.s à faire des compromis pour parvenir à des solutions pragmatiques, nous espérons que vous pourrez agir en tant que moteur de changements positifs face à cette situation. Bien que nous soyons pleinement conscient.e.s des défis à relever en matière de mise en œuvre et des enjeux liés à la responsabilité juridique, les victimes doivent être consultées et participer activement aux processus décisionnels afin de garantir que leurs besoins soient pris en compte de manière appropriée. Étant donné la gravité des propos de Son Excellence Ban Ki-Moon, une déclaration officielle les dénonçant et réitérant les excuses et le soutien de l'ONU en faveur des victimes du choléra leur enverrait un puissant message de solidarité et de compassion, de même qu'à la population haïtienne en général. Cette déclaration constituerait un exemple positif pour l'avenir des Nations Unies et de la coopération internationale plus largement.

Si vous souhaitez discuter de cet enjeu avec nous, nous serions ravi.e.s d'échanger davantage avec vous. De plus, veuillez noter que cette communication et toute réponse reçue seront rendues publiques sur le site internet d'ASFC dans un délai de 14 jours. Nous vous remercions de votre aimable considération sur cette question importante et sommes impatient.e.s d'avoir de vos nouvelles.

Veuillez agréer, Votre Excellence, les assurances de notre plus haute considération.

²¹ Alston, P. Rapport du rapporteur spécial sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, Doc off NU AG, 71e session, Doc UN A/71/40823 (2016), p. 17.

²² *Ibid.*, p. 18.

²³ *Ibid.*

²⁴ *Ibid.*

²⁵ De Schutter, O. "UN Peacekeepers Brought Cholera Epidemic to Haiti Decade Ago", En ligne: miamiherald.com <

<https://www.miamiherald.com/opinion/op-ed/article246730886.html> >

Cordialement,

Benjamin Vilner, coordinateur de l'Association des victimes du choléra de Carrefour (Asosyasyon viktim kolera Kafou - ASOVIKK)

Borgelin Vilner, coordinateur du Mouvement des personnes victimes du choléra (Mouvman moun viktim kolera - MOMVIKK)

Berthony Clermont, coordinateur de l'Organisation des victimes du choléra en Haïti (OVICH)

Patrice Florvilus, fondateur et directeur général du Cabinet d'avocat.e.s spécialisé.e.s en litige stratégique des droits humains (CALSDH)

Pascal Paradis, directeur général d'Avocats sans frontières Canada (ASFC)

Gaël Pétillon, directrice Haïti d'Avocats sans frontières Canada (ASFC)

Léo Heller, ancien rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits humains à l'eau potable et à l'assainissement (2014-2020)

William G. O'Neill, ancien chef des affaires juridiques de la Mission Civile Internationale en Haïti de l'ONU (1993-1995)

CC : Amina Mohammed, vice-secrétaire générale des Nations Unies ; Ramsey Ben-Achour, Représentant de l'Envoyée spéciale pour Haïti